

Convergence Associative

Agir pour la réduction des nuisances aériennes en Ile-de-France



Saint-Prix, le 26 août 2016

Communiqué de presse

Et si on demandait également 1 euro par billet d'avion pour financer l'aide à l'insonorisation? Une vraie priorité pour les riverains d'aéroports !!!

Une taxe sur les billets d'avion pour financer le CDG Express : c'est ce qu'envisage le gouvernement dès 2017. D'un montant de 1 euro, elle serait perçue sur les passagers au départ ou à l'arrivée de Roissy Charles-de-Gaulle. Ce prélèvement rapporterait de 35 à 40 millions par an.

Curieusement, le gouvernement n'hésite pas à imposer cette ponction supplémentaire sur le budget des compagnies aériennes, dès lors qu'il s'agit de développer une infrastructure de transport dédiée à l'aéroport. N'oublions pas cependant que 60% du financement restera à la charge du contribuable.

Pourtant en novembre 2014, ce même gouvernement avait fait étudier dans le cadre du rapport Leroux la réduction des taxes impactant ces « pauvres compagnies » afin de ne pas alourdir leurs charges.

Conséquence catastrophique pour les riverains d'aéroports : la TNSA, Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes, destinée à financer l'aide à l'insonorisation des habitants les plus impactés par les nuisances sonores dues au trafic aérien, a été plafonnée à un niveau très insuffisant pour que soient insonorisés dans un délai raisonnable les dizaines de milliers de logements impactés autour des 11 plus grands aéroports français.

Avec le budget actuel, il faudra à minima une vingtaine d'années pour insonoriser les quelques 60 000 logements encore concernés autour des 3 grands aéroports franciliens !

Nous demandons à ce que cette taxe d'1 euro par billet d'avion soit, conformément à la bonne logique pollueur-payeur, affectée prioritairement à l'aide à l'insonorisation des riverains.

La protection de l'environnement et de la santé des riverains d'aéroports mérite bien un investissement des compagnies au moins égal à celui qu'elles seront amenées à consentir pour le CDG Express !

Contact : Françoise Brochot 06 79 51 25 60

Luc Offenstein 06 82 10 32 04